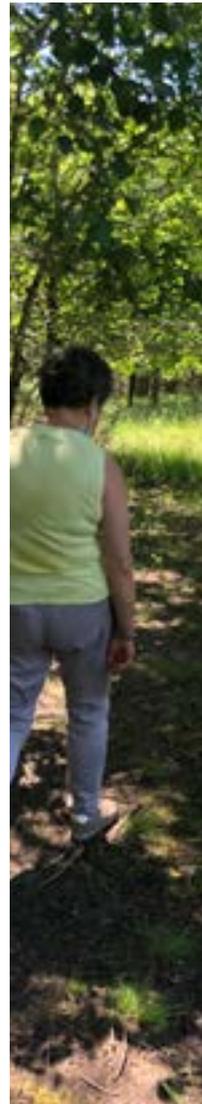
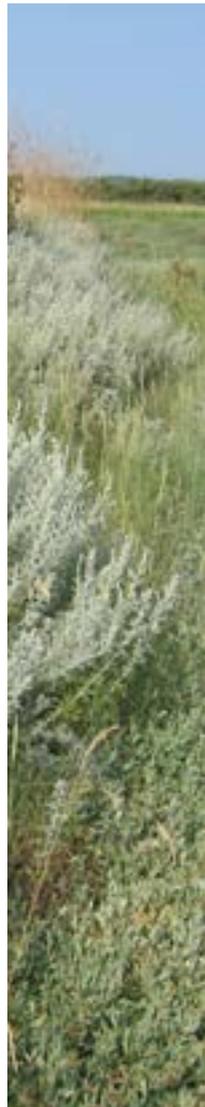


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021



ASSOCIATION CURUMA

15 bis route de Soulac - 33123 Le Verdon-sur-Mer

Tel : 05 56 09 65 57 - Fax : 05 56 09 67 03

contact@curuma.org - www.curuma.org



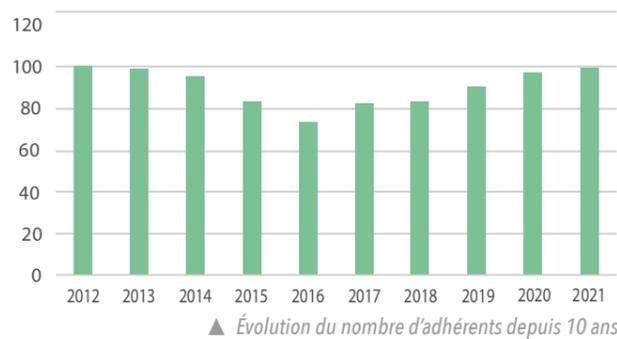
MÉDOC

LES ADHÉRENTS

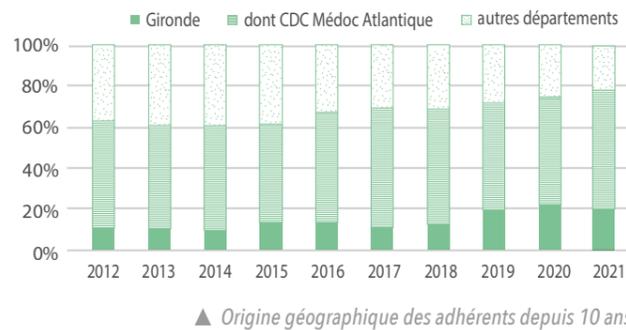
Adhérer, c'est exprimer son soutien à l'association et aux actions qu'elle mène pour le développement durable de notre territoire et pour l'éducation à l'environnement.

En 2021, l'association comptait 99 membres dont :
• 96 adhérents (individuels ou foyers),
• 3 associations/entreprises

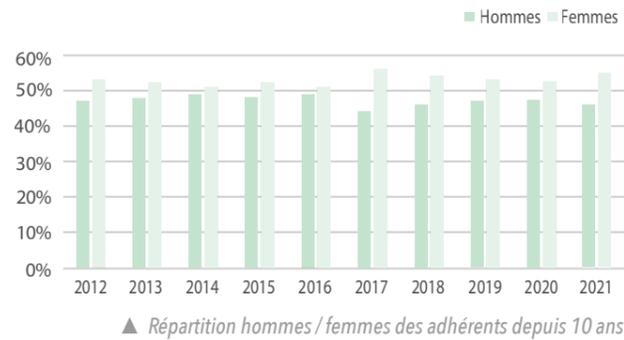
Ce chiffre augmente significativement depuis 2016, la communication sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram donne une meilleure visibilité des actions menées par l'association et a probablement joué un rôle dans cette augmentation.



La proportion de personnes habitant le département de la Gironde continue d'augmenter (78% contre 74% en 2020), tout comme la proportion d'adhérents issus de la Communauté de Communes Médoc Atlantique (58% en 2021).



Depuis 10 ans, la part de femmes adhérentes a toujours été plus importante et depuis 2017 cet écart a tendance à s'accroître.



L'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 29 mai 2021 au Verdon sur mer, en plein air et dans le respect des conditions particulières dues au COVID 19, pour la seconde année consécutive.

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le même jour en vue de proposer une modification des statuts, comme convenu lors de l'AG précédente (20/09/20).



▲ Assemblée générale et extraordinaire aux chalets du CPIE

29 membres étaient présents, représentant également 36 personnes votant grâce à un pouvoir, soit au total 65 votants, ce qui représente les 2/3 des membres, soit une très bonne participation.

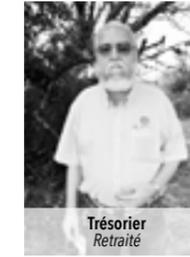
Suite à la modification des statuts qui permet de porter de 6 à 9 le nombre de membres du Conseil d'administration, peu de volontaires ont finalement souhaité se présenter. Le CA élu suite à cette Assemblée est donc composé de 7 administrateurs seulement.



Bertrand IUNG



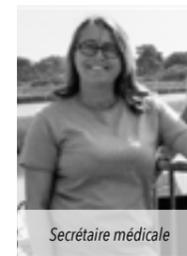
Hugues SIMPÈRES



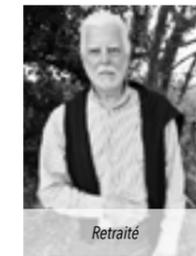
Jean-Louis LIGOT



Laurent BASSIBEY



Béatrice MULLER



Jacques MARTINET



Magali DUVACQUIER

Pour l'année 2021, les réunions du Bureau et du Conseil d'administration ont été très régulières :
05/02, 15/03, 03/05, 19/07, 17/08, 18/10.

LES SALARIÉS

L'équipe salariée a été renforcée en 2021 grâce à l'arrivée de deux nouveaux salariés en CDD : Amélie Grand le 8 mars pour assurer l'animation nature et la communication sur les réseaux et Benoît Heuguebart le 3 mai, comme garde nature en charge de l'encadrement des travaux et du contact avec les occupants des sites naturels. Cela porte à 7 le nombre de salariés.



Patrick LAPOUYADE



Bérénice LAPOUYADE



Camille JUVIN



Christine JARDÉ



Amélie GRAND



Claire GUILPART



Benoît HEUGUEBART

POUR NOUS JOINDRE

- PATRICK direction@curuma.org
- BÉRÉNICE coordination@curuma.org
- CHRISTINE comptabilite@curuma.org
- CLAIRE animation@curuma.org
- CAMILLE paysage@curuma.org
- AMÉLIE sensibilisation@curuma.org
- BENOÎT nature@curuma.org

LES STAGIAIRES



Maureen MATECADE, étudiante en Master 1 Géographie, Aménagement, Environnement et Développement à l'Université de Toulouse, a travaillé sur le projet Chemins de mars à septembre 2021.



Frédéric ARNAL, en reconversion en BTS Gestion et Protection de la Nature au CFPPA du Gers, s'est immergé avec l'équipe du CPIE du 18 octobre au 5 novembre 2021.

LES ESPACES NATURELS

L'association poursuit son travail pour la préservation des espaces naturels remarquables du Médoc. Cela inclut à la fois des activités de gestionnaires des espaces naturels mais également un accompagnement de collectivités ou de privés dans la connaissance et la gestion de leurs espaces.

LA GESTION

PLAN DE GESTION UNIQUE DES MARAIS DU CONSEILLER ET DES MATTES DE PALADON

Depuis mars 2020, deux Bureaux d'études avaient pour mission la rédaction d'un Plan de gestion unique regroupant les deux sites Marais du Conseiller et Mattes de Paladon et harmonisant les actions.

Après de nombreuses difficultés, et des retards accumulés, ce document a finalement émergé avec un an de retard en décembre 2021. Ce travail long et ambitieux a notamment été rendu possible par l'engagement des propriétaires et de tous les partenaires du projet.

Très chronophage, ce travail a mobilisé le CPIE de façon très importante notamment pour parvenir à boucler le dossier fin 2021.

Etant donné le retard pris, et en accord avec les financeurs, une année de transition a dû être prévue pour assurer la continuité des actions sur les deux sites avant de débiter le travail commun en janvier 2022.



▲ Extrait de la plaquette de présentation du plan de gestion unique

La gestion des Marais du Conseiller s'est donc poursuivie, calée sur les actions réalisées en 2020, afin d'assurer les suivis et actions en cours.

Des parcelles en friches ont été attribuées à un agriculteur et des travaux de reconquête des prairies réalisés notamment.



▲ Prairie en reconversion

Sur les Mattes de Paladon, les actions se sont également poursuivies le temps de l'émergence d'un nouveau plan de gestion. La plantation de haies en partenariat avec le Conservatoire du littoral et Pur Projet a permis d'ajouter 2 420 mètres aux 2 000 déjà plantés.

Un chantier participatif a été organisé et les élèves de la MFR de St Yzans sont également intervenus pour nous aider.



▲ Plantation de haies sur les Mattes de Paladon

GESTION DES ZONES DE COMPENSATION DU VERDON SUR MER ET DE GRATTEQUINA À PAREMPUYRE

Depuis début 2021, le CPIE Médoc assiste le GPMB pour la gestion des zones de compensation qu'il a mises en place au Verdon sur mer et à Grattequina (Parempuyre) suite à la réalisation de travaux.

Dans ce cadre il s'agit de mettre en œuvre un plan de gestion validé par les services de l'État pour une période longue (30 ans) : encadrement de travaux de maintien des milieux, suivi des espèces ciblées, lutte contre les espèces exotiques envahissantes...



▲ Fossé débroussaillé à Grattequina



▲ Mare et merlon à Guèpier au Verdon

ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRÉSERVATION

CONTRAT NATURA 2000 NON AGRICOLE

Depuis 2019, le CPIE gère un contrat Natura 2000 pour le compte d'un propriétaire privé à Soulac sur mer. Cette année, peu de travaux programmés mais le débroussaillage par les chèvres s'est poursuivi. Le broyage d'entretien

n'ayant pas été réalisé par l'occupant, le CPIE l'a pris à sa charge afin de maintenir les efforts de réhabilitation du site.



PARCELLE COMPENSATOIRE MARAIS DU LOGIT

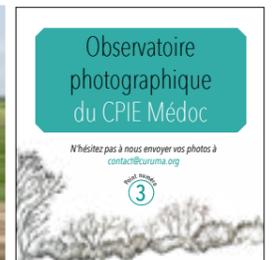
Le CPIE Médoc a mobilisé le Département, propriétaire de la parcelle compensatoire du Logit, pour faire réaliser des travaux de broyage des ronciers (octobre).

Par ailleurs, l'animateur Natura 2000 nous a consultés dans le cadre d'un nouveau projet d'urbanisation sur la parcelle riveraine de celle-ci.



OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE

Afin de suivre l'évolution de ces espaces naturels, un suivi photo a été mis en place avec l'installation de poteaux pour conserver le même angle de prise de vues. Chaque mois, ce sont donc 17 lieux qui sont photographiés.

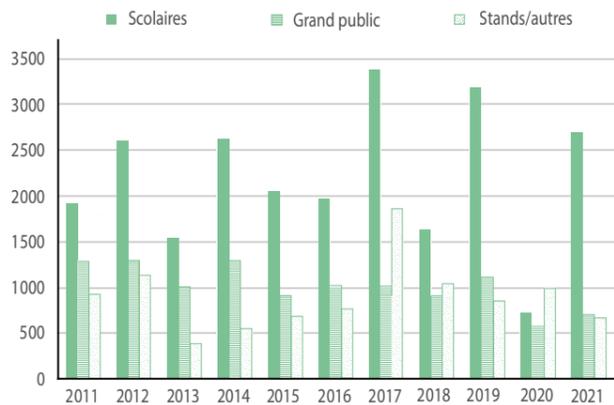


VUE D'ENSEMBLE

Durant l'année 2021, nous avons continué à nous adapter face aux situations incertaines liées à la crise sanitaire du COVID-19. En effet, dans la continuité de 2020, l'accueil du public a été soumis à différentes contraintes. Certaines des animations ont dû être reportées ou annulées :

- les animations scolaires ont pu être réalisées, reportées et/ou adaptées (sortie sur le terrain adaptée en salle notamment)
- 96 animations grand public étaient prévues initialement, mais seulement 64 ont pu être réalisées, 10 ont été annulées à cause de la pandémie, 14 par manque d'inscrits, 4 à cause d'une météo défavorable et 2 car l'animateur a eu un empêchement et n'a pas pu être remplacé.

Au total, 180 animations ont pu être réalisées en 2021 soit 4053 personnes touchées.

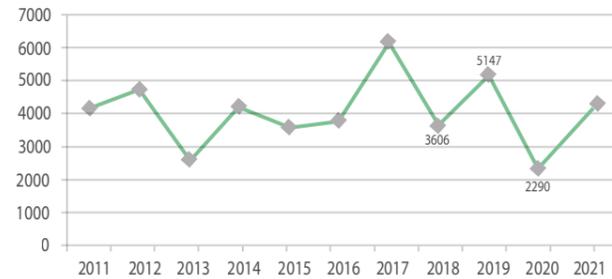


▲ Types de publics sensibilisés

RÉPARTITION DU PUBLIC 2021

- SCOLAIRES 66 %
- GRAND PUBLIC 17 %
- STANDS / AUTRES 17 %

En 2021, le nombre de personnes sensibilisées (4 053) a quasiment doublé comparé à l'année précédente (2 298). La fréquentation d'avant pandémie n'a pas encore été atteinte, malgré l'arrivée d'une seconde animatrice en mars 2021. La pandémie a encore eu des impacts (annulation, report, jauge), mais les animations scolaires ont tout de même pu être réalisées.



▲ Evolution du nombre de personnes sensibilisées

PROGRAMME GRAND PUBLIC



Paysages d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Mattes de Paladon - 31/08
 Ramassage de déchets avec Fish&Twins. Plage des Cantines - 08/08
 Stand durant la nuit des Carrelets. Saint-Julien de Beychevelle - 21/08

Le programme grand public, soutenu par différents partenaires (la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde, l'Agence de l'Eau et le parc naturel marin) a permis de toucher 700 personnes, généralement issues d'un public familial.

Parmi les balades proposées en 2021, les thématiques majoritaires ont été :

- les sciences participatives (orchidées, amphibiens...), souvent très appréciées du public
- la découverte des activités humaines (ostréiculture, chasse, agriculture, rôle des acteurs du territoire). Ici nous nous sommes confrontés à des difficultés d'organisation avec les acteurs concernés. Nous essayons tout de même de proposer de nouvelles balades dans ce cadre, particulièrement pour nos adhérents
- les balades sur la dune sur les thèmes de l'érosion et du changement climatique
- les balades classiques concernant les Marais du Conseiller, les Mattes de Paladon, notamment en période estivale
- les balades « artistiques » le Land'art et l'initiation

au dessin paysager, où nous trouvons des difficultés à faire venir les participants

- des chantiers nature autour de l'entretien des milieux naturels



▲ Sciences participatives papillons. Marais du Gua à Vensac - 08/07

ANIMATIONS SCOLAIRES

Les actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine naturel auprès des enfants/adolescents ont été poursuivies en 2021. Cette année, et ce malgré les problématiques liées aux Covid-19, aucune intervention scolaire n'a été annulée. En revanche un grand nombre d'entre elles ont été reportées hors période de confinement. Au total durant l'année, 2675 élèves ont bénéficié d'interventions.

BILLET COURANT VERT

Grâce à ce programme soutenu par le Département de la Gironde, durant l'année scolaire 2020 / 2021, nous sommes intervenus au sein de plusieurs établissements scolaires :

- le collège Pierre de Belleyme de Pauillac : travail avec deux classes de 5ème sur le thème de l'érosion et du risque de submersion à la Pointe du Médoc. Après 2 interventions en salle et une sortie sur site, les élèves ont produit une maquette retraçant les notions vues tout au long de l'année.



▲ Maquette réalisée par les classes de 5ème

- le collège Georges Mandel de Soulac sur mer : trois classes de 5ème ont pu travailler autour de la question de l'eau (cycle, changement climatique, gestion, bassin versant). Trois interventions en salle et une sortie sur site ont permis aux élèves de découvrir les enjeux de l'eau sur la pointe. Ils ont réalisé une série de vidéos en stop motion, visible sur la chaîne YouTube du CPIE (<https://www.youtube.com/watch?v=HXzHc6BzLDc>)



▲ Travail sur le cycle de l'eau au collège Georges Mandel de Soulac sur Mer

Ces programmes sont réitérés pour l'année 2021-2022, sur les mêmes thèmes et avec les mêmes niveaux. Un nouveau billet courant vert a démarré en septembre 2021 sur la thématique de la biodiversité des différents milieux de la Pointe avec les trois classes de quatrième du collège Georges Mandel de Soulac sur Mer.

MOND' DÉFI POUR DEMAIN

Depuis 2019, une animatrice du CPIE est formée au dispositif MOND' Défi pour Demain. Ce dispositif s'adresse aux collégiens et lycéens sous la forme ludique d'un escape game, et permet de découvrir les notions de développement durable et les objectifs liés. Depuis

2021, une seconde animatrice a également été formée pour animer le dispositif, permettant de multiplier les interventions. 16 classes ont bénéficié de ce programme en 2021, soit 32 interventions.



AIRE MARINE ÉDUCATIVE

Depuis 2018, la classe de CM1-CM2 du Verdon-sur-Mer est investie dans la démarche d'aire marine éducative, visant à faire découvrir un site à la classe et les investir dans la gestion et la protection de celui-ci. En 2020-2021, 14 séances ont porté sur les phénomènes naturels présents (érosion, submersion, marées) ayant un effet sur la plage de la Chambrette. De nombreuses rencontres avec les acteurs du territoire (pêcheurs, navigateurs, Port de Bordeaux, ostréiculteur ...) ont permis de montrer aux enfants le lien important entre la préservation de l'environnement et les activités humaines.



▲ Découverte du plateau rocheux de Cordouan, avec l'Aire Marine Educative du Verdon-sur-mer - 25/06

ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL

SUIVIS DE CHANTIERS ET ACCOMPAGNEMENT

SUIVI DE CHANTIER DE MISE À L'ARRÊT DU PIPELINE SHELL (LE VERDON SUR MER - PAUVILLAC)

Suite aux premiers travaux entrepris en 2019 et grâce à ce premier retour d'expérience, de nouvelles modifications des procédures et des secteurs à traiter ont été proposées par le groupe SPAC (Expert en construction et maintenances des réseaux d'eau et d'énergie ; https://www.spac.fr/) en charge des travaux. Après validation par le bureau d'étude AECOM (https://aecom.com/) et Shell nous avons donc adapté les chantiers par de nouvelles interventions sur le terrain. Ces mesures ont permis de diminuer les longueurs à traiter par injection de matériaux denses et limitent ainsi les risques pour l'environnement (moins de matières, moins de camions, etc.).

Synthèse	Bouchons	Tronçons
Total à faire	33	35
2019	0	0
2020	9	6
2021	18	20
2022 À FAIRE	6	10



▲ Synthèse de l'avancement des travaux programmés sur la période 2019 - 2022

Après cette nouvelle année de travaux et les premiers suivis sur les secteurs déjà restaurés, il ressort que :

- les préconisations ont chaque fois été scrupuleusement suivies par les opérateurs SPAC.
 - la coordination, la communication, créées et maintenues pour ce chantier par les équipes (et notamment AECOM ou Shell), permettent une prise en compte réaliste et pragmatique des enjeux. Certaines fouilles prévues en 2021 ont ainsi été reportées en raison de la présence de baccharis et d'un risque important lié à sa dissémination.
 - enfin, la sensibilisation des équipes, rendue possible par la proximité entre les opérateurs, permet une véritable appropriation des questions d'environnement.
- Ainsi, en 2021 la reprise des travaux a pu s'appuyer sur l'expérience acquise et des réflexes associant systématiquement l'équipe du CPIE aux décisions à prendre. La question de la gestion des masses d'eau est peu contraignante : les dates de travaux prévues permettent de limiter les quantités d'eau en fond de fouille. Les quelques solutions de pompages qui ont été nécessaires à mettre en place n'ont pas eu d'impact notable sur les milieux et les préconisations (rejets en pieds de haies, queue de carpe, etc....), ont été chaque fois respectées.



▲ Visite du terminal du Port de Bordeaux au Verdon-sur-Mer

Le programme se poursuit en 2021-2022, le thème étant la biodiversité et l'impact de la pollution sur les êtres vivants.

PERSPECTIVES 2021-2022

L'arrivée d'Amélie Grand au sein de l'équipe a permis de poursuivre et d'étoffer les programmes proposés aux scolaires. Un billet courant vert supplémentaire est mis en place ainsi qu'un club nature avec l'ALSH de Vendays-Montalivet. En partenariat avec le Parc naturel Régional du Médoc, le CPIE s'intègre dans l'accompagnement des-éco délégués des collèges et lycées du Médoc. De même, un partenariat avec la Maison Familial Rurale de Saint-Yzan a été mis en place.

AUTRES PROJETS ET ANIMATIONS

NOUVELLE COLLABORATION AVEC LA COMMUNE DE VENDAYS-MONTALIVET

L'année 2021 marque le début d'une nouvelle collaboration avec la mairie de Vendays Montalivet. En effet, nous avons participé à plusieurs actions de sensibilisation :

- l'inauguration du sentier des arts Terra medoca et l'organisation de balades mêlant art et nature
- la participation à la semaine du développement durable
- l'accompagnement de la mairie sur la réalisation d'un sentier de sensibilisation sur le marais de la Perge.

Ce partenariat se poursuit sur l'année 2022

ARPEUTEURS

Comme chaque année, le collectif des Arpenteurs a organisé les Journées Mondiales des Zones Humides à l'échelle de Parc naturel. Une nouvelle dynamique a été initiée pour organiser un programme de balade arpenteurs à l'année.

Au regard des territoires traversés, force est de constater l'énorme fossé existant entre la mise en œuvre des travaux par SPAC, AECOM et Shell dans un cadre très précis et contraint, que ce soit du point de vue de la sécurité des personnes comme du respect de l'environnement, et les atteintes répétées aux milieux humides que nous n'avons pu que constater sur les secteurs proches ou directement concernés par le chantier. La qualité du travail engagé mériterait de ce point de vue un retour d'expérience à partager avec le territoire et au-delà (notamment dans le cadre du SAGE Estuaire).



▲ Fouilles TR44 (St-Estèphe), pendant et après travaux (décembre 2021)

CARRIÈRE DE QUEYRAC

Cette année marque le début de l'accompagnement de la renaturation de la carrière de Queyrac. Une vérification des mesures d'évitement a été faite. L'accompagnement et la sensibilisation des salariés de la carrière ainsi que des inventaires sur des taxons particuliers se feront en 2022.



▲ Principe de remise en état

SENSIBILISATION

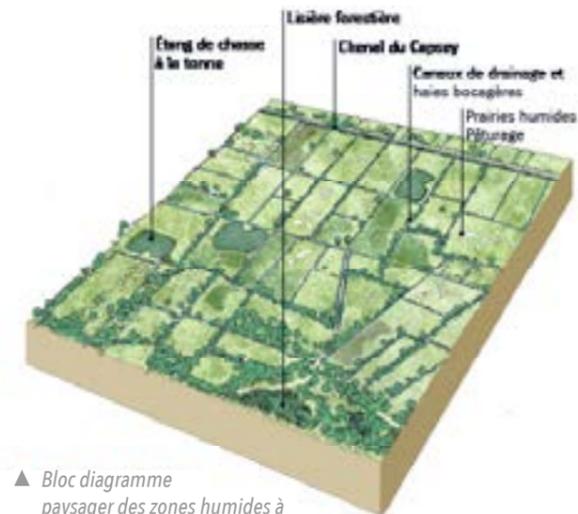
PROJET CAHIER DES PAYSAGES

En partenariat avec le PNR Médoc, le projet Cahier des paysages, anciennement projet Chemins, a pu se développer comme initialement prévu avec les deux communes volontaires de Listrac-Médoc et Grayan-et-l'Hôpital sur la thématique des trames vertes et bleues.

Plusieurs temps ont rythmé cette année ; des journées de repérage sur le terrain pour la construction des outils et la réalisation du diagnostic ainsi que des temps d'animation d'ateliers participatifs en essayant dans la mesure du possible de rassembler élus, techniciens, habitants et présidents des associations. Ils ont été organisés comme suit :

ATELIER 1 : l'objectif est double, le CPIE est tenu de sensibiliser et d'apporter des connaissances transversales du territoire sur la thématique du paysage aux participants, mais il doit également recueillir auprès d'eux des informations (concernant leurs pratiques, observations, sensibilité, etc..) afin de pouvoir construire le plus justement possible un état des lieux collectif qui sera la base de la prochaine étape correspondant au diagnostic paysager. Pour cela, de petits groupes ont participé à divers ateliers sur les thématiques suivantes :

- formation et évolution des paysages autour de cartographies aériennes datant de différentes époques permettant d'aborder plusieurs thématiques
- découverte des unités paysagères autour de blocs diagrammes paysagers, de planches photographiques et de questionnaires qui permettent à la fois de définir les critères qui permettent d'identifier une unité paysagère, d'apprendre à jongler avec différentes échelles et enfin de recueillir les observations et la sensibilité de chacun
- patrimoine et usages de la commune autour d'une grande carte sur laquelle chacun pouvait venir identifier des lieux sur un calque



▲ Bloc diagramme paysager des zones humides à Grayan-et-l'Hôpital

ATELIER 2 : durant ce temps d'échange, l'objectif était de définir des termes importants d'écologie pour que chacun ait le même vocabulaire. Le jeu participatif « Korridor », a ensuite permis d'avoir une approche conviviale pour s'approprier facilement les enjeux de trames vertes et bleues pour les non initiés. Et enfin, nous avons effectué un travail sur calque pour transposer ces notions sur le territoire des deux communes concernées et commencer un travail cartographique d'identification des ruptures, réservoirs et corridors.



◀ Support de réflexion autour de la biodiversité dans le vignoble

Atelier 1 à Grayan-et-l'Hôpital et atelier 2 à Listrac



ATELIER 3 : une restitution du travail cartographique est présenté et un nouveau travail collectif est demandé sur l'identification de zones de plantation de haies.

Au vu des délais trop courts pour la dernière étape du projet, une demande a été faite auprès de l'OFB, co-financeur du projet, pour prolonger la durée de la convention d'un an. 2022 marquera donc la fin du projet avec la plantation d'environ 2500 m.l de haies champêtres réparties sur les

ADAPTO ET PLAN GARONNE

Les projets Plan Garonne et Adapto touchent à leur fin et l'année 2021 a permis de finaliser certains outils (étude prospective paysagère et maquette puzzle pour Adapto et outil informatique Genially pour Plan Garonne), de réaliser quelques animations et de participer à des journées de restitution et de bilans (avec les techniciens sur l'île Nouvelle pour Adapto et avec le réseau CPIE à Toulouse pour Plan Garonne)



▲ Journée technique sur l'île Nouvelle

La préservation de nos espaces naturels passe par la connaissance et la compréhension du fonctionnement de ces derniers. Pour cela, divers supports ont été réalisés cette année pour communiquer sur le sujet. Les formats et natures des supports différents afin de toucher le plus large public possible selon les événements.



◀ Début d'une série de kakémonos présentant les paysages de la Pointe du Médoc et leurs problématiques associées.

La collection de plaquettes des Zones humides en Nord Médoc s'est agrandie avec l'impression d'une grande carte générale et de deux plaquettes supplémentaires sur le marais du Logit et le marais de la Perge

Création de supports pédagogiques pour accompagner le sentier du Marais du Conseiller désormais ouvert au public. Une inauguration a eu lieu à l'automne avec le GPMB.

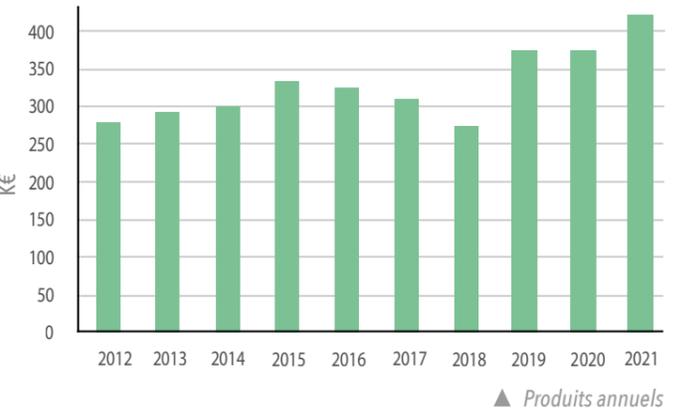
Implantation d'un panneau de sensibilisation à propos de la plantation de haies sur les Mattes de Paladon



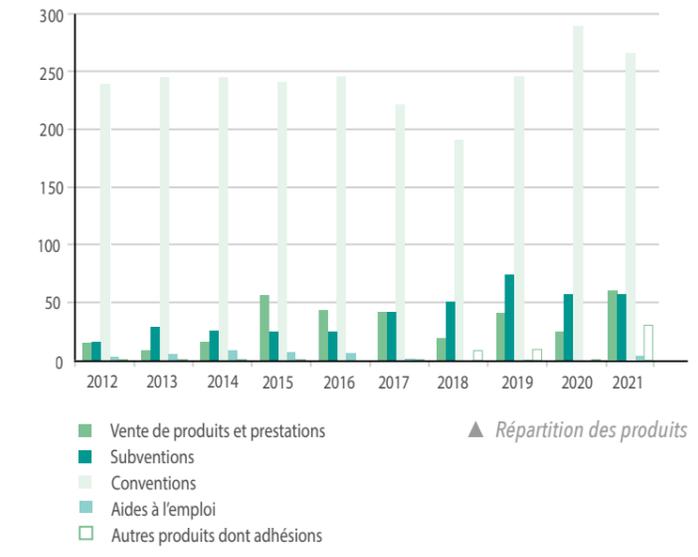
COMPTABILITÉ

Lors de notre rapport d'activités et de notre Assemblée Générale 2020, un résultat positif de 29 707 € était annoncé. Suite à la résolution du litige entre l'association et la MSA / AGRICA sur les cotisations retraite, une reprise de provisions pour risque a été comptabilisée et le résultat définitif validé par notre expert-comptable pour 2020 est de 47 348 €.

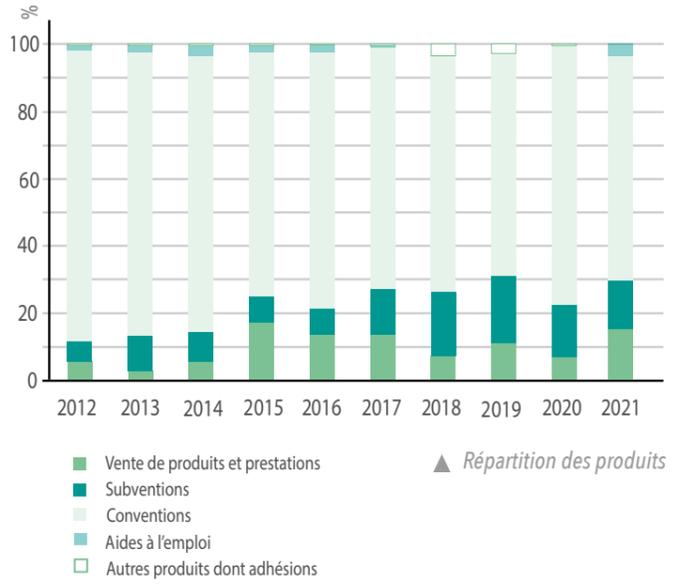
Les produits 2021 s'élèvent à 415 225 € (contre 376 995 € en 2020), avec un résultat positif de 64 311 €. Le bilan comptable est en cours de validation par un expert et sera disponible auprès de l'association.



Les produits 2021 sont répartis comme suit :



- On constate globalement par rapport à 2020 que :
- la part des conventions est en baisse à 64% des produits contre 77% en 2020;
- la part des ventes a augmenté de près de 8%, à 15% contre 7% en 2020, de même que les autres produits à 5% ;
- la part des subventions est toujours de 15% .



Tout comme en 2020, le CPIE Médoc a fait le choix de poursuivre ses activités et de maintenir les salariés au travail malgré les événements en début d'année.

Le budget prévisionnel 2022 est en augmentation à 494 190 €, notamment du fait de nombreux travaux et études sur les sites en gestion cette année mais également de la plantation d'arbres du projet « Chemins » (environ 33 000€). Il n'est pas pour le moment à l'équilibre mais de nouveaux projets sont à l'étude.

PERSPECTIVES

ABC DE CASTELNAU
La commune de Castelnau Médoc envisage de réaliser un Atlas de Biodiversité Communale dont les différentes étapes seront les suivantes : réalisation d'un état des lieux des connaissances existantes, réalisation d'inventaires complémentaires, conception de documents de communication pour le public, animation de la démarche pour la valoriser auprès de différents publics.

GUIDE DES PLANTATIONS
Après le projet «Cahier des paysages» le CPIE Médoc et le PNR Médoc initient un nouveau partenariat. Il s'agit de créer un site web destiné à guider habitants, élus, agents techniques ou jardiniers dans le choix des plantes à utiliser en fonction de leur sol et de leur projet. La préservation de l'identité des paysages du Médoc sera l'un des objectifs de ce travail grâce à un choix d'espèces locales adaptées aux terres et au territoire.

ANNEXE LE COMITÉ PARTENARIAL

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire de mai 2021, l'association a procédé à une modification de ses statuts à la demande des adhérents. La nouvelle version prévoit la mise en place d'un Comité Partenarial ayant un rôle consultatif sur la stratégie de l'association et l'orientation de ses actions. Le Comité pourra être consulté électroniquement ou lors de réunions en présentiel 1 à 2 fois par an. Il comprend :

- le Président du Conseil d'Administration
- 4 autres membres désignés par le Conseil d'Administration en son sein
- le directeur salarié de l'Association
- des Membres Partenaires proposés par le Conseil d'Administration et ayant accepté de siéger à ce Comité Partenarial.

Ce conseil, qui sera amené à se réunir pour éclairer des sujets d'ordre stratégique pour le CPIE est donc composé de 10 personnes proches de l'association ou de ses missions depuis plusieurs années :

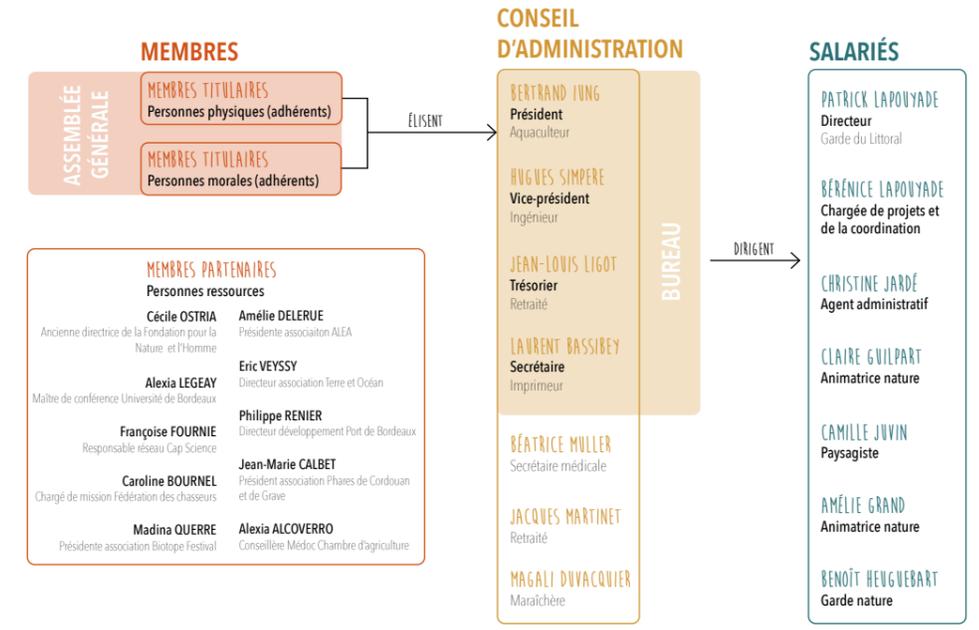
- Alexia Alcovero, technicienne à l'ADAR du Médoc
- Caroline Bournel - Péré, chargée de mission à la Fédération des Chasseurs,
- Jean-Marie Calbet, Président de l'association des Phares de Cordouan et de Grave,
- Françoise Fournié, ingénieure d'études et responsable mission Réseau d'Aquitaine pour Cap Sciences,
- Alexia Legeay, Maître de conférences Master Biodiversité, Ecologie, Evolution à l'Université de Bordeaux
- Amélie Delerue, Association ALEA,
- Philippe Renier, chef du service Environnement et risques au Grand Port Maritime de Bordeaux,
- Cécile Ostria, Botaniste, Représentante de la Fondation Nature et Homme au CESE et ancienne Directrice générale de la Fondation,

Madina Querre, Chercheuse anthropologue, Présidente de l'Association Biotope Festival,
Eric Vessy, Docteur en sciences, Médiateur scientifique et Directeur de l'Association Terre et Océan



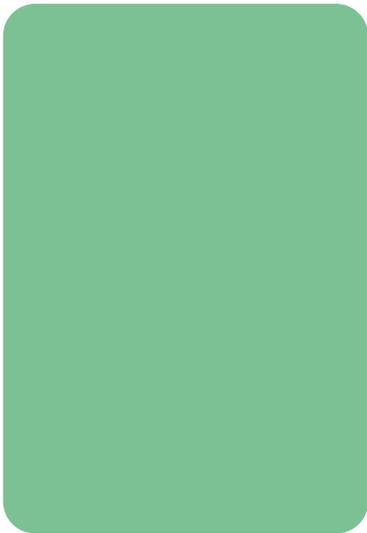
Les premiers échanges du 14 décembre 2021, ont permis de partager et d'affirmer les valeurs fortes de l'association :

1. LA RICHESSE DES INTERACTIONS ENTRE ASSOCIATIONS, établissements publics, personnes d'horizons différents.
 2. L'ACCOMPAGNEMENT VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, dans une posture d'écoute et de bienveillance
 3. LA CONVIVIALITÉ COMME MOT D'ORDRE
- C'est en s'appuyant sur ces piliers que l'association poursuivra donc son travail à vos côtés !





PAGE FACEBOOK
@ C PIE.Medoc.Curuma



PAGE INSTAGRAM
@ C PIE Médoc